

# Ordre des administrateurs agréés du Québec (OAAQ)

---

Tout détenteur d'un :

- grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) obtenu au terme du programme de baccalauréat en administration des affaires;
- grade de maître en administration des affaires (M.B.A.) et de maître ès sciences (M. Sc.) obtenus, respectivement, au terme des programmes de maîtrise en administration des affaires et de maîtrise en sciences de la gestion;
- grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.) obtenu au terme du programme de doctorat en administration;

devient admissible à l'Ordre, une association professionnelle québécoise. Il suffit de compléter la demande d'admission que vous trouverez sur le site internet de l'Ordre.

## Information

Pour obtenir des renseignements additionnels, on doit s'adresser à :

Ordre des administrateurs agréés du Québec  
910, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 100  
Montréal (Québec)  
H3A 1G3

Téléphone : 514 499-0880 ou 1 800 465-0880

Télécopieur : 514 499-0892

Courriel : [info@adma.qc.ca](mailto:info@adma.qc.ca)

Site Internet : [www.adma.qc.ca](http://www.adma.qc.ca)